

Mairie du 19^e arrondissement

Compte-rendu réunion du CLH19/Associations et Institutions

01/02/21

Personnes présentes :

Cécile BOSSAVIE – Conseillère déléguée du Maire chargée de l'Accessibilité Universelle et des personnes en situation de Handicap

Delphine BONAL, SAVS Fondation Maison des Champs

Fabienne SCHLATTER et Sylvie SALLA, Hand'Aptitudes

Sabine d'HALLUIN, La Compagnie des Toupies

Yves COMELIAU, Ateliers Belacqua

Muriel DELEPIERRE, Résolis

Laurence VAUDOUR, Au coeur de la Vie Biodanza

Thierry BONHOMME, Loisirs Pluriel

Pauline PEREIRA, Loisirs Pluriel

Amandine ROL MILAGUET, Cap Ados

Anne ELICERY, Cap'devant

L. VERJANS, Fondation Croix Saint-Simon

Gaëlle LAGARDE, M2A

Fany PIESSÉAU, DST/DASES

Valérie Pichaud, chargée de mission Cabinet du Maire du 19^{ème}

Cécile BOSSAVIE accueille les participants et commence la réunion par un point sur la vaccination.

Le 11 janvier lancement de la campagne de vaccination auprès des personnes handicapées ; seules les personnes avec trisomie 21 (ainsi que quelques situations pouvant impliquer des personnes en situation de handicap) figurent sur la liste des personnes vulnérables et à très haut risque fixée par la Haute Autorité de Santé (HAS) (https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/avis_cosv_du_13_janvier_2020_vf.pdf).

À ce stade, voici ce que nous savons du calendrier vaccinal établi au niveau de l'État et sa déclinaison pour les publics handicapés.

???) Seront vaccinés prioritairement durant le mois de janvier :

???) les personnes en situation de handicap en établissements spécialisés (Maison d'Accueil Spécialisée et Foyer d'Accueil Médicalisé) ;

???) les personnels des établissements sociaux et médico-sociaux âgés de 50 ans et plus et/ou présentant des comorbidités ;

???) les personnes trisomiques (qui présentent un risque d'hospitalisation 4 fois plus important et un risque de décès 10 fois supérieur par rapport au reste de la population) ;

???) et les personnes handicapées de plus de 75 ans.

???) Durant la 2^{ème} phase, attendue pour le printemps, ce sera le tour des personnes âgées de 65 à 74 ans.

???) À compter du 3^{ème} trimestre et tout au long de l'année 2021, toutes les personnes non encore vaccinées pourront l'être - il n'est pas simple à ce jour de donner des échéances calendaires précises. L'ordre de priorité envisagé fait mention, entre autres :

???) des personnes âgées de 50 à 64 ans ;

???) des personnes en hébergements confinés ou en lieux clos ;

???) enfin viendra le tour du reste de la population âgée de 18 ans et plus.

Au sein de la Ville de Paris, la SDA a d'ores et déjà entamé un dialogue avec l'ARS au cours de réunions techniques très régulières ; il s'agit là d'un travail de conviction que nous effectuons sans certitude de succès. Voici les quelques pistes d'ajustement que nous défendons :

Si les structures handicap ont été moins touchées au cours de la première vague, les situations COVID+ y croissent. La survenue et la dissémination de variants, si elles devaient se multiplier, pourraient avoir un impact très important dans ces foyers où il est souvent bien difficile de faire respecter les gestes barrières. Dans ce contexte, l'enjeu de vaccination est majeur pour ces publics que nous considérons comme vulnérables. C'est la raison pour laquelle les résidents des foyers « non prioritaires » de la responsabilité de la Ville de Paris (foyers de vie, foyers d'hébergement...) situés – comme c'est souvent le cas à Paris – sur le même site qu'un foyer « prioritaire » (FAM, MAS ou encore EHPAD) ou encore tout à côté, devraient être vaccinés en même temps.

Dans la perspective de l'après 1^{ère} phase de vaccination, l'ouverture dans les centres de vaccination de plages horaires dédiées pouvant éviter à celles et ceux (notamment avec autisme) qui peuvent se déplacer et qui ne vivent pas en foyer doit être envisagée afin de leur éviter d'attendre trop longtemps dans des lieux inconnus et anxiogènes.

Plusieurs questions restent par ailleurs en suspens :

qu'en est-il du recueil du consentement des personnes notamment avec handicap mental ou encore avec autisme dans les centres de vaccination ?

comment améliorer la bonne diffusion de la documentation en facile à lire et à comprendre de fascicules tels que ceux rédigés par Coactis santé et consultables, entre autres, sur le site de la MDPH de Paris : https://santebd.org/coronavirus#bd_vaccin ? Cette information accessible est essentielle car elle permet d'apporter des explications sans lesquelles les personnes ne peuvent prendre de décision et donc consentir à être vaccinées. La mission communication de la DASES travaille par ailleurs à l'heure actuelle à l'élaboration d'un document « comment se faire vacciner à Paris » en facile à lire et à comprendre (FALC) et en braille.

Anne ELICERY signale que Cap'devant n'a pas encore été sollicité. Renseignement pris, il semble que ce soit dû aux retards dans la livraison des vaccins et à leur nombre limité.

Beaucoup d'espoirs sur la vaccination pour espérer reprendre une vie normale au plus vite.

Le SAVS renvoie ces usagers qui se posent des questions sur les médecins et psy traitants.

Problème des RDV en attente actuellement malgré que le 19^{ème} dispose de 2 centres de vaccination sur son territoire en raison des retards de livraison et du nombre de doses insuffisants qui est fourni (1^{ère} semaine = 840 doses). La fracture numérique accentue les inégalités pour obtenir un rendez-vous de vaccination.

M. COMELIAU signale l'association Ecrivains Publics (ecrivains-publics.fr) qui vient en aide pour les démarches administratives.

S. d'HALLUIN est perplexe sur le recueil du consentement qui est un processus long pour les PSH psy.

Fany PIESSÉAU indique qu'il ne faut pas hésiter à revenir vers elle pour signaler les besoins et demande en matière de communication.

Budget Participatif édition 2021 : <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

Du 4 au 28 Février, c'est la période des dépôts de projet. Rappel : il ne peut s'agir que de budget d'investissement et les projets doivent être déposés par des parisiennes-ns, être utile aux parisiennes-ns et être dans le champ de compétence de la Ville de Paris. Cécile Bossavie incite les participants à déposer des projets pour faire avancer l'accessibilité. Espace19 propose de mettre à disposition des animateurs pour accompagner à la formalisation d'un projet. N'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez besoin d'accompagnement, nous ferons le relai.

Point d'avancement des projets lauréats 2019 :

- Espace jeux accessible à tous les enfants : en cours d'arbitrage pour déterminer si le projet sera décliné dans d'autres arrondissements ou seulement sur le 19^{ème}

- Le 19^{ème} s'engage pour plus d'accessibilité en cours de réalisation au sein de la mairie d'arrondissement (rampe d'accès dans la cour, services équipés de boucles magnétiques)

Projets à venir :

- La Compagnie des Toupies participe au programme « La caravane des 10 mots », si vous voulez en savoir plus ou si vous souhaitez participer à ce projet artistique, contactez Sabine d'Halluin contact@compagnielestoupies.org
- CLH autour du Sport, sur la pratique sportive (Handisport ou Sport Adapté)
- CLH sur la vie sentimentale, sexuelle et affective (expo + séance de prévention des MST via la CRIPS)
- CLH Accès aux droits avec la MDPH, la CAF, la CPAM et la participation d'un représentant des services sociaux de l'arrondissement-y intégrer la question de la fracture numérique qui est un frein pour beaucoup
- Axe de travail de la coordinatrice sociale de territoire sur l'inclusion scolaire et la question des 16/21 ans qui tardent à se trouver une place
- Question des aidants dont les difficultés sont accrues dans cette période (accès à des formations, la reconnaissance du statut), idée de dédier une semaine à ce sujet. La M2A évoque les permanences d'accès aux droits pour les aidants qui se tiennent dans leurs locaux.
- CLH accès aux soins

Quelques remarques :

Laurence Vaudour évoque les difficultés à obtenir des réponses du PAD. Gwenaëlle Austin, adjointe au Maire du 19^{ème} en a été informé et suggère de la mettre en copie lors des échanges par mail

(gwenaelle.austin@paris.fr) pour qu'elle puisse éventuellement solliciter la structure en cas de besoin.

La Direction Sociale de territoire anime un réseau d'inclusion numérique, si vous êtes intéressés contacter

anne.vildary@paris.fr – **guide de l'offre numérique en PJ**

L'attention est attirée sur la détérioration de la santé mentale des ados – **voir en PJ l'offre de consultation psy** à destination des jeunes + renseignements sur le site de l'UNAFAM

Le Mois Parisien du Handicap aura lieu mais la situation sanitaire ne permet pas actuellement de savoir sous quelle forme (appel à projet comme en 2020 ou sous la forme d'évènements comme en 2019 ?